



Municipalité de Notre-Dame-des-Bois

35, Route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0
Téléphone (819) 888-2724 Télécopieur (819) 888-2904

Le 05 novembre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa, (Ont.) K1A 0N5

Madame,
[Handwritten signature of Johanne Carrier]

Je joins à la présente une copie de la résolution # 2014-10-353 que le conseil municipal a adoptée, celle-ci concerne «Sauvons Postes canada- non aux compressions»

J'espère le tout conforme. Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les plus meilleures.

Johanne Carrier
Aide secrétaire

p.j. : (1)

c.c. : M. Denis Lemelin, président Syndicat des travailleurs/travailleuses des postes
L'Honorable Christian Paradis, député de Mégantic L'Érable
M. Brad Woodside, président de la Fédération Canadienne des municipalités

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DES-BOIS
35, Route de l'Église
Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 14 octobre 2014, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

COPIE DE RÉSOLUTION

2014-10-353 Sauvons Postes canada – non aux compressions

Attendu que Poste Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Poste Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Poste Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Madame Rita Fortier

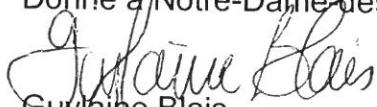
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaire;

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme au livre des délibérations
Donné à Notre-Dame-des-Bois, ce 3 novembre 2014.


Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière